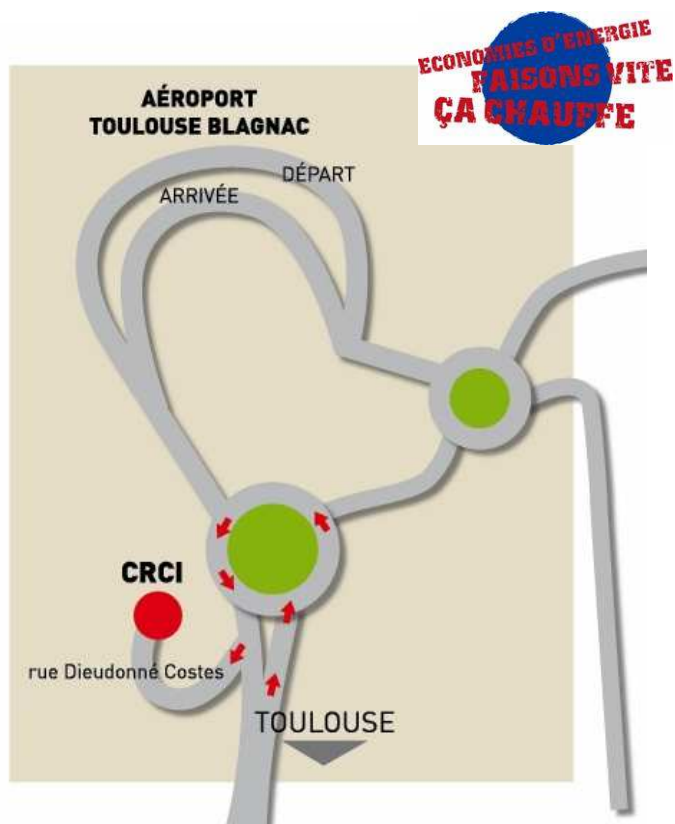


PLAN D'ACCÈS

(Pensez au co-voiturage)



Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
Midi-Pyrénées
5, rue Dieudonné Costes
BLAGNAC (31)
Tel: 05 62 74 20 00 – Fax: 05 62 74 20 20



REUNION TECHNIQUE

ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS : LE CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

07 décembre 2010
16h30 – 18h30

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
Midi-Pyrénées - BLAGNAC (31)

En partenariat avec



GDF SUEZ



GDF SUEZ



Bulletin d'inscription

Réunion Technique du 07 décembre 2010

Raison sociale :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Mme, M. :
E-mail :

- Je m'inscris à la Réunion Technique du 07 décembre 2010
- **Je suis adhérent de l'ATEE, l'inscription est gratuite**
n° Adhérent: _____
 - Je ne suis pas adhérent de l'ATEE, je joins un chèque de 30 €
- Je profite de la présente pour adhérer à l'ATEE* (adhésion 2011), je joins un chèque de 85 €

à retourner impérativement **avant le 03 décembre 2010**
accompagné du règlement à l'ordre de l'ATEE :
Secrétariat de l'ATEE: DALKIA aganne@dalkia.com
Fax 05 61 13 58 89
43 Chemin de la Garonne - BP 2323 31021 Toulouse cedex 2

L'ATEE, Association Technique Energie Environnement, rassemble 1600 professionnels concernés par les questions énergétiques et environnementales : collaborateurs des petites et grandes entreprises, sociétés de service, syndicats professionnels, organismes publics, collectivités territoriales, universités...

Avec ses comités techniques et ses CLUBS COGENERATION, BIOGAZ et Certificats d'Économies d'Énergie (C2E), l'ATEE propose, aux pouvoirs publics et organismes concernés, les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, le développement de la cogénération et la valorisation du biogaz.

L'ATEE est présente dans toute la France grâce à ses 14 groupes régionaux. Elle organise des journées d'information et colloques qui permettent aux professionnels de confronter leurs expériences. Sa revue bimensuelle ENERGIE PLUS traite de l'actualité et des techniques de l'énergie et de l'environnement à destination des professionnels de l'industrie et des collectivités locales.

* Les enseignants, les retraités, les étudiants et les demandeurs d'emploi bénéficient de conditions particulières, consulter le site Internet www.atee.fr

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments représente un enjeu majeur. Le Contrat de Performance Énergétique (CPE) a été spécifiquement conçu pour relever ce défi.

Le CPE s'adresse à tous les marchés du bâtiment, publics, privés, résidentiels, tertiaires, industriels ou infrastructures collectives.
Il peut tout aussi bien s'appliquer au bâti qu'aux installations énergétiques.

Cet engagement contractuel fort et global, intègre les concepts de garantie de résultats, de mesure et de contrôle et fait du CPE l'outil incontournable de la réussite technique et économique de vos opérations d'efficacité énergétique.

Comment se déclinent concrètement ces contrats ?
Quelles sont les bonnes démarches à adopter, les pièges à éviter ?
Comment assurer le contrôle des performances contractualisées ?
Comment construire un système gagnant-gagnant entre le maître d'ouvrage et le prestataire ?
Quels retours d'expériences sur les premières opérations ?

Cette réunion technique ATEE tentera de répondre à toutes ces questions et permettra d'échanger sur ces nouveaux dispositifs.

Programme

- 16h30 ▶ **Introduction**
Bernard ARCHILLA (Président de l'ATEE Midi-Pyrénées)
- 16h45 ▶ **Qu'est ce que le CPE ? Comment l'intégrer dans la commande publique ?**
Gérard GARDIEN (FEDENE – FÉDÉration des services Énergie ENvironnement, anciennement FG3E)
- 17h30 ▶ **Retour d'expérience: le CPE des lycées de la Région Alsace**
Pierre GUYARD (COFELY - Chef de marché)
- 18h15 ▶ **Conclusion**
Bernard ARCHILLA (Président de l'ATEE Midi-Pyrénées)
- 18h30 ▶ **Cocktail de clôture**